

La Coopérative Interprovinciale Limitée
Fiche Signalétique (FS)

Nom du Produit: Cygon 480 EC

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT LPA: 9807

STATUT SOUS LE SIMDUT: Produit contrôlé

CLASSIFICATION SIMDUT: B3, D1B, D2B

ÉTAT PHYSIQUE: Liquide

APPARENCE ET ODEUR: Clair avec une odeur de mercaptan.

USAG DU PRODUITE: Insecticide organophosphate.

NOM DU FOURNISSEUR: LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE

ADRESSE: 945 Marion Street
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7

NO. DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (613) 996-6666 (Canutec)

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

POIDS SPÉCIFIQUE: (@ 20 °C)	1.1000
DENSITÉ DE VAPEUR : (Air = 1)	Pas disponible
SOLUBILITÉ AQUEUSE:	S'émulsifie.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Pas disponible
POINT DE CONGÉLATION: (°C)	Pas disponible
VOLATILITÉ EN % PAR VOLUME:	Pas disponible
POINT D'ÉBULLITION: (°C)	153
SEUIL DE L'ODEUR (ppm):	Pas disponible
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE:	Pas disponible
PRESSION DE VAPEUR: (mm de Hg)	Pas disponible
TAUX D'ÉVAPORATION:	Pas disponible
pH:	Pas disponible

INGRÉDIENTS DANGEREUX

Cygon 480 EC

DL50-ORALE: 450 mg/kg rat DL50-CUTANÉE: > 2000 mg/kg rat

T.L.V. (ACGIH): Pas disponible CL50: Pas disponible

Solvesso 150

C.A.S.: 64742-94-5 % (p/p): 7 - 13

DL50-ORALE: 5000 mg/kg rat DL50-CUTANÉE: Pas disponible

T.L.V. (ACGIH): 50 ppm CL50: Pas disponible

Diméthoate

C.A.S.: 60-51-5 % (p/p): 30 - 60

DL50-ORALE: 152 mg/kg rat DL50-CUTANÉE: Pas disponible

T.L.V. (ACGIH): Pas disponible CL50: Pas disponible

Cyclohexanone

C.A.S.: 108-94-1 % (p/p): 15 - 40

DL50-ORALE: 29000 mg/kg rat DL50-CUTANÉE: Pas disponible

T.L.V. (ACGIH): Pas disponible CL50: Pas disponible

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION: (°C) 42 (Tag coupelle fermée)

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ (% EN AIR): Inférieure: Pas disponible Supérieure: Pas disponible

TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION: (°C) Pas disponible

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION: Liquide combustible.

La Coopérative Interprovinciale Limitée

Fiche Signalétique (FS)

MOYENS D'EXTINCTION: Mousse ou poudre sèche.

RISQUES DE PRODUITS COMBURANTS: Pas disponible

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION: Une décomposition thermique peut produire du sulfure de diméthyle, du dioxyde de soufre, des oxydes de carbone, du pentoxyde de phosphore et des oxydes d'azote.

MOYENS D'EXTINCTION SPÉCIAUX: Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou les structures exposés à l'incendie. Utiliser l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs. La ré ignition est possible. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome, et des vêtements de protection.

DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: (°C) Pas disponible

STABILITÉ: Stable dans les conditions normales.

PRODUITS À ÉVITER: Alcalis et oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Une décomposition thermique peut produire du sulfure de diméthyle, du dioxyde de soufre, des oxydes de carbone, du pentoxyde de phosphore et des oxydes d'azote.

POLYMÉRISATION OU CONDENSATION DANGEREUSE: Ne se produit pas

CONDITIONS À ÉVITER: Pas disponible

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: L'exposition prolongée ou répétée peut produire des symptômes au système rénal ou nerveux central.

EFFETS MUTAGÈNES: Le diméthoate est mutagène aux tests bactériologiques, mais aucun effet mutagène au test " in vitro "

EFFETS CANCÉRIGÈNES: Aucun effet cancérigène du diméthoate sur les rats et souris.

EFFETS TÉRATOGENES: Aucun effet tératogène du diméthoate

EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Aucun effet du diméthoate sur la reproduction des rats et lapins à des doses non toxiques

LES VOIES RESPIRATOIRES (INHALATION): Inhibition de la cholinestérase.

LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux.

LA PEAU: Peut provoquer l'irritation de la peau à cause du solvant.

LES VOIES DIGESTIVES (INGESTION): Inhibition de la cholinestérase.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: Peut provoquer les maux de tête, les yeux voilés, la nervosité, la nausée, les vomissements, des crampes, la salivation, l'étourdissement, la faiblesse, la difficulté respiratoire, les tics musculaires, les convulsions et la perte des réflexes.

MESURES DE PRÉVENTIVES

ENTREPOSAGE ET UTILISATION: Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestique. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: Éliminer toutes sources d'ignition. Arrêter ou réduire la décharge si cela est sécuritaire. Prévenir l'entrée du produit dans les cours d'eau ou les égouts. Aérer les espaces clos.

En cas d'un gros déversement, avertir le public du danger potentiel d'explosion dû à un retour de flamme des vapeurs inflammables. Retenir le produit avec une digue pour un déversement sur la terre ou avec un barrage pour un déversement à l'eau. Récupérer le produit et recueillir la terre ou l'eau contaminée pour le traitement ou l'élimination. En cas d'un petit déversement, retenir le déversement avec un absorbant. Recueillir l'absorbant utilisé et la terre contaminée pour l'élimination. Dans le cas d'un déversement majeur, contacter les autorités gouvernementales pertinentes

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE: Ventilation locale est requise.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

APPAREIL OCULAIRE: Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.

La Coopérative Interprovinciale Limitée

Fiche Signalétique (FS)

APPAREIL RESPIRATOIRE: Normalement un appareil de protection respiratoire du MSHA Comfo II pour pesticides est recommandé.

PROTECTION DE LA PEAU (BRAS ET MAINS): Des gants de CPV ou de caoutchouc.

PROTECTION DE LA PEAU (PIEDS): Des bottes de caoutchouc.

PROTECTION DE LA PEAU (CORPS): Une combinaison de travail et un tablier imperméable en Viton.

AUTRES PROTECTIONS PERSONNELLES: Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôle et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre place de travail.

PREMIERS SOINS

INHALATION: Placer la victime à l'air frais. Si la respiration a cessé, appliquer la respiration artificielle et obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

INGESTION: Sauf si la personne est inconsciente ou en convulsions, diluer le produit avec 1 ou 2 verres d'eau ou du lait. NE PAS provoquer le vomissement. OBTENIR L'AIDE D'UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT. Si la victime ne répond pas à l'atropine, administrer un lavage gastrique.

PEAU: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pour 30 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

YEUX: En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pour 30 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.

SOINS MÉDICAUX D'URGENCE: Des précautions doivent être prises afin d'éviter de respirer le produit. Cela peut provoquer l'oedème pulmonaire.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT: Observer les règlements applicables lors du transport et manutention.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: LES RENSEIGNEMENTS CI-INCLUS SONT FOURNIS DE BONNE FOI AU SERVICE DU CLIENT. QUOIQUE CES RENSEIGNEMENTS AIENT ÉTÉ OBTENUS DE SOURCES QUI SONT RECONNUES ÊTRE FIABLES, LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE NE PEUT PAS GARANTIR SA FIABILITÉ ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES CONDITIONS QUI PEUVENT DÉCOULER DE SON UTILISATION.

TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

APPELATION RÉGLEMENTAIRE: PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ LIQUIDE TOXIQUE,
INFLAMMABLE (DIMÉTHOATE, CYCLOHEXANONE).

CLASSIFICATION: 6.1(3) **Numéro ONU:** UN3017

GROUPE D'EMBALLAGE: III

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

DATE DE PRÉPARATION DE LA FS: 9/01/2009

PRÉPARÉ PAR: Wayne Eastveld

SERVICE: Laboratoire

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (204) 233-3461